



**A. KIM YOUNG, FICA(1994), FSA(1994)**

J'aimerais d'abord remercier tous les membres qui exercent leur droit de vote à l'égard des questions qui concernent l'Institut et remercier personnellement ceux qui ont voté pour moi lors des élections de 2010. En raison d'un poste d'administrateur libéré dans des circonstances malheureuses, j'ai eu l'occasion, depuis le mois de novembre 2010, de servir les membres au sein du Conseil d'administration. Je me trouve actuellement dans la position unique me permettant de me présenter pour une réélection tout en siégeant à titre d'administrateur [article 11.16(2) des statuts administratifs]. Je suis impatient et désireux de poursuivre en cette qualité, à la discrétion des membres.

J'ai eu l'occasion d'observer les fruits du travail acharné récemment accompli par notre Conseil d'administration, ainsi que nos directions, commissions et groupes de travail. En 2009, l'Institut a identifié plusieurs forces et faiblesses de notre organisme, ainsi que d'importantes possibilités et menaces provenant de l'environnement externe. À partir de celles-ci, le plan stratégique 2010-2015, assorti d'objectifs précis, a été élaboré. Mais il s'agissait probablement de la partie la plus aisée; la tâche la plus lourde repose sur les épaules de nos bénévoles chargés d'assurer la mise en œuvre de notre vision à l'aide de plans opérationnels annuels liés directement au plan stratégique. Le Conseil d'administration examine les progrès par rapport à ces plans dans le cadre de chacune de ses réunions afin de s'assurer de maintenir le cap sur ce qui tient le plus à cœur à nos membres.

Cependant, à ce moment-ci, certaines préoccupations méritent d'être abordées :

- Nous continuons de nous appuyer largement sur un nombre de bénévoles trop restreint. Nous devons réussir à inciter un plus grand nombre de bénévoles à partager leur expérience, leurs connaissances et leurs idées et éviter de placer un fardeau si lourd sur certaines personnes qui ont déjà donné tellement de leur temps. En nous appuyant sur un nombre trop restreint de membres, nous nous refusons l'accès à des idées novatrices et freinons notre capacité de réagir aux besoins de nos membres et du public.
- Nous pourrions tenir plus efficacement nos membres au courant du contenu du plan stratégique et de nos progrès à cet égard. Nous pourrions ainsi entretenir une communication dans les deux sens, qui nous permettrait de nous assurer que nos démarches sont axées sur des questions qui sont prioritaires pour eux.
- La création du Conseil des normes actuarielles (CNA) pourrait avoir donné lieu à une fragmentation et à un dédoublement des efforts, notamment en raison de la création de groupes de travail distincts des commissions et des groupes de travail de l'ICA. Le troisième principe directeur (mars 1993) stipule : « L'Institut élabore des normes de pratique professionnelle (...) ». Nous devrions veiller à ce que l'indépendance du CNA ne soit pas telle qu'il omette de tenir compte de la pratique actuarielle généralement reconnue.

En qualité d'administrateur de l'ICA, je persiste à croire qu'il importe avant tout de représenter la voix de nos membres. Je m'efforcerai de demeurer en contact avec vous, d'entendre vos préoccupations et de présenter vos idées au Conseil d'administration.

Nom : **A. Kim Young, FICA(1994), FSA(1994)**  
Province : Alberta  
Employeur : Hors du marché du travail (temporairement)  
Domaine d'emploi : Régimes de retraite (code d'emploi : 03)

**Institut canadien des actuaires**

Poste de direction : Administrateur.....2010–en fonction  
Direction : Direction de l'admissibilité et de la formation.....2004–2005  
Commissions : Liaison avec les pouvoirs publics en matière de  
régimes de retraite et de sécurité sociale.....1996–2001; 2007–2011  
Admissibilité .....2003–2008  
– Président .....2004–2005  
– Vice-président .....2003–2004  
Prix : Prix décerné aux bénévoles – Bronze .....2006